

**MICHEL DESTOT***Député de l'Isère. Ancien maire de Grenoble.**« Tout ce qui n'est pas nouveau dans un temps d'innovation est pernicieux » (Saint-Just)*

## INNOVATION ET TERRITOIRES : LE VISAGE ENVIABLE DE LA MONDIALISATION

**P**our certains, l'innovation est surtout un concept, voire un slogan à la mode. Et à être servis à toutes les sauces, les mots finissent par ne plus rien désigner de précis. Il est utile de rappeler que l'innovation est avant tout un processus visant à exécuter une activité nouvelle, parfois de façon radicale. Elle s'applique à tous les champs de la société, au scientifique et technologique comme à la culture, au social ou à l'environnement. Elle doit être envisagée de manière transversale et systémique. On doit alors parler de « culture de l'innovation » et « d'acteurs de l'innovation ». Dans ce texte, on s'en tiendra à l'innovation, dans son rapport au développement économique.

### L'INNOVATION EST UN MOTEUR CENTRAL DE LA CROISSANCE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ

L'innovation est devenue un facteur essentiel de la réussite économique, tirant la croissance vers le haut et agissant par conséquent positivement sur le niveau général de l'emploi, même si le développement de technologies avancées peut conduire à la baisse partielle d'autres activités devenues difficilement rentables ou concurrentielles.

Le risque d'un accroissement des inéga-

lités par le jeu de la rémunération du capital investi et de son cortège spéculatif se pose bien-sûr, et doit être combattu en soi, mais sans mettre en cause, pour autant, la dynamique de l'innovation et la nécessité d'élever le niveau des qualifications de nos concitoyens pour être compétitifs parmi les pays de la même strate et « complémentaires » des autres pays dans une division internationale du travail régulée.

Soutenir l'innovation c'est donc, au plan économique, faire le choix de la crois-



sance durable et, au plan géopolitique, faire le choix de la puissance industrielle et de services pour notre pays et notre continent. Les deux vont de pair et doivent former l'ambition ultime de notre politique de développement économique. Encourager l'innovation, c'est

*Soutenir l'innovation c'est, au plan économique, faire le choix de la croissance durable et, au plan géopolitique, faire le choix de la puissance industrielle et de services pour notre pays et notre continent.*

donc aussi permettre l'émergence de nouveaux emplois et répondre à ce qui demeure la principale priorité du gouvernement : la lutte contre le chômage.

Malheureusement, force est de constater que la France entretient avec l'innovation un rapport encore et toujours trop frileux : le risque fait peur, et l'échec est souvent impitoyablement sanctionné. C'est particulièrement vrai des PME et des ETI, qui concentrent la majorité des emplois, mais ne représentent qu'une petite fraction des dépenses de recherche et développement, avant même d'aborder la perspective d'innovation.

Notre pays souffre nationalement d'un rapport encore trop sectoriel et fragmenté à l'innovation, teinté d'un manque d'ambition politique en la matière.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se demander comment on passe concrètement en France, de l'enseignement supérieur à la recherche, de la recherche à l'innovation, puis aux applications industrielles et de services et, enfin, à l'exportation. C'est un véritable parcours du combattant, où les cloisonnements administratifs, le manque de fluidité et de coordination des structures ministérielles rendent peu performante notre chaîne nationale de la compétitivité. La recherche est sous tutelle de la rue de Grenelle, l'innovation semble relever, avec l'industrie, de Bercy et le commerce extérieur est désormais rattaché au Quai d'Orsay. Comment s'y retrouver, sérieusement ? Aussi, l'innovation peine-t-elle à se diffuser dans l'ensemble de l'économie. L'essentiel des dépenses en R&D se concentre autour des grandes entreprises françaises, particulièrement dans les domaines de l'aéronautique, de la pharmacie, de l'automobile et de l'énergie. Ce sont d'ailleurs les mêmes firmes qui concentrent la majorité des exportations - plus de 60 % du CA exporté en

2015 -, la part des PME à l'exportation ne dépassant pas les 25 % les bonnes années... Et puis, l'activité de recherche et de développement expérimental a longtemps été considérée comme le déterminant premier du développement économique. Cependant, innovation et

*Innovation et recherche sont des notions différentes. La recherche est d'abord l'affaire des scientifiques, l'innovation restant principalement celle des entrepreneurs.*

recherche sont des notions différentes. La recherche est d'abord l'affaire des scientifiques, l'innovation restant principalement celle des entrepreneurs. Cette distinction ne diminue en rien le rôle du chercheur qui alimente le progrès des connaissances, ni celui des pouvoirs publics pour faciliter l'initiative industrielle et l'innovation. Mais, elle rappelle que l'innovation va au-delà de la recherche, qu'elle a ses lois et ses déterminants qui relèvent non seulement des laboratoires, mais aussi des marchés.

Dans le rapport sur l'innovation en France, remis au gouvernement, en avril

2013, les auteurs Jean-Luc Beylat et Pierre Tambourin en appellent à « *changer radicalement notre mode de penser l'innovation et les politiques qui en découlent : passer d'une vision où la dépense en R&D est la principale préoccupation, à une vision systémique axée sur les résultats en termes de croissance et de compétitivité* ». Il s'agit alors de bien déterminer les domaines où les entrepreneurs peuvent innover et il convient de baliser « la chaîne alimentaire » du financement nécessaire.

En 1932, Schumpeter écrivait qu'il y avait cinq modèles d'innovation.

Avec le temps, on est passé de l'innovation par les méthodes de production avec Ford, à celle par l'intégration des fournisseurs avec Toyota, à l'innovation, aujourd'hui, par le « business model » avec Apple - qui fait toujours partie, avec Google et Tencent, des trois entreprises les plus innovantes du monde. Une évolution qui concerne tous les secteurs d'activité, de l'industrie aux services, du numérique à l'hôtellerie ou aux déplacements.

On agit désormais à partir des attentes sociétales et à production suivie, rompant radicalement avec les débuts de l'ère industrielle où la production était le



moteur et la société la variable d'ajustement à modeler. Il ne s'agit pas de s'aligner sur ce nouveau paradigme à leadership américain mais, au-delà des efforts faits actuellement dans notre pays au plan technologique et industriel, comme à celui des emplois aidés, il convient de définir et mettre en œuvre une nouvelle voie à la française d'innovation entrepreneuriale de création d'emplois et de bien-être social.

Et dans cette logique, si l'innovation doit être une politique favorisant la croissance et l'emploi sur l'ensemble du pays, elle doit s'appuyer sur les territoires qui se trouvent au plus près des attentes sociales et environnementales, comme des acteurs de la recherche, de la technologie, de l'innovation, des applications industrielles et de services, de l'économie domestique comme internationale. L'objectif poursuivi doit être, en outre, dans le cadre de la mondialisation, de produire plus et mieux pour exporter plus et importer moins. En soulignant la forte corrélation entre innovation et exportation et en relevant que les entreprises comme les régions et les villes les plus performantes sont celles qui jouent à l'international. Autant dire, à ce stade, qu'il ne faut pas miser sur le

protectionnisme, mais sur l'intelligence économique, forts de nos atouts français - deuxième réseau diplomatique au monde, plus grand nombre de groupes internationaux parmi les pays européens, plus belles villes du monde... En organisant la complémentarité des filières, en faisant travailler les sous-traitants français avant de recourir à des partenariats étrangers, en chassant en meute ou en escadre hors de nos frontières.

### **POUR UNE POLITIQUE TERRITORIALE DE L'INNOVATION**

Les lois de décentralisation (MAPAM et NOTRe) confèrent désormais aux régions et métropoles françaises des compétences et responsabilités accrues en ma-

*Les métropoles, sièges des pôles universitaires et hospitaliers, des centres de recherche, des pôles de compétitivité, vont porter plus fortement encore l'exigence d'innovation et permettre la montée en gamme des PME en ETI, plus créatrices d'emplois et plus aptes à l'exportation.*

tière de développement économique. Le co-pilotage des pôles de compétitivité, le concours apporté à l'enseignement supé-

rieur et à la recherche, l'entrée au capital des sociétés d'accélération des transferts de technologies vont permettre aux collectivités territoriales de relayer utilement l'Etat dans le redressement économique du pays. Les régions se voient conférer un rôle-moteur dans l'animation du monde des PME. Les métropoles, sièges des pôles universitaires et hospitaliers, des centres de recherche, des pôles de compétitivité, vont porter plus fortement encore l'exigence d'innovation et permettre la montée en gamme des PME en ETI, plus créatrices d'emplois et plus aptes à l'exportation.

Il est intéressant de se pencher sur les pays où l'innovation connaît un contexte favorable à son développement. Les États-Unis ont poussé les feux depuis des décennies, mobilisant des capitaux considérables pour financer les entreprises à fort degré d'innovation technologique. Côte Ouest et côte Est rivalisent pour le grand bonheur des entreprises innovantes, qui bénéficient véritablement d'une chaîne alimentaire qui court des investisseurs individuels pour l'amorçage, aux *business angels*, puis, aux fonds d'investissement. Le Japon, malgré une conjoncture diffi-

cile, a maintenu un effort constant dans la création de brevets et cherché un meilleur équilibre entre développements des

*C'est l'Allemagne qui fait toujours figure de meilleur élève de la classe européenne, avec une régionalisation - le fameux Mittelstand - qui a permis le développement de PME et d'ETI innovantes et performantes.*

équipements et des services. L'Inde a fait une percée bien connue dans le monde des logiciels grâce à ses places-fortes, comme Bangalore. La Chine fait rêver par sa capacité à investir et à créer des parcs technologiques internationaux de belle dimension dans pratiquement toutes ses grandes villes. Elle le fait en développant une véritable culture du risque et de l'entrepreneuriat, avec des fonds publics d'investissement gérés par région - ainsi, par exemple, dans l'actionnariat chinois d'Alcatel-Lucent Entreprise. Israël a fait le choix de l'innovation comme moteur de son développement économique. Le tissu des PME y a trouvé son bonheur, bénéficiant de la proportion d'ingénieurs la plus élevée au monde, due à l'orientation croissante des étudiants vers les sciences et à l'afflux d'immigrants quali-



fiés. En Europe, le Royaume-Uni a largement investi dans l'innovation et les technologies de l'information et de la communication (Cambridge) et les biotechnologies (Oxford). Les Pays-Bas sont devenus le premier pays d'Europe pour le capital-risque, tant pour les sommes investies, exprimées en part de PNB, que pour le nombre d'entreprises bénéficiaires. En France, les pôles les plus innovants et les mieux structurés sont, selon le classement établi par Christian Blanc, Paris-Saclay et Grenoble. Mais, c'est l'Allemagne qui fait toujours figure de meilleur élève de la classe européenne, avec une régionalisation - le fameux *Mittelstand* - qui a permis le développement de PME et d'ETI innovantes et performantes. Il ne s'agit pas, pour autant, de tomber dans une comparaison désespérante avec notre voisin. Il existe un génie français, au même titre qu'il y a un génie allemand ou un génie américain. Nos traditions, nos structures institutionnelles, nos méthodes de management diffèrent. Et il ne sert à rien d'opposer le capitalisme rhénan à la culture entrepreneuriale française, plus étatique.

Au total, de ce très rapide tour d'horizon mondial des références en matière d'in-

novation, il ressort deux enseignements majeurs. Toutes les grandes technopôles d'innovation se sont créées à travers une culture commune entre universitaires, chercheurs, industriels et responsables publics territoriaux. Toutes se sont développées sur la dynamique de l'interdisciplinarité, qui est à la base des innovations de rupture, au croisement des acteurs et disciplines - aussi bien des sciences dites exactes que des sciences sociales et humaines.

Dans ces conditions, on comprend que la France ait pris du retard en matière d'innovation, en priorisant la définition de politiques nationales par filières, plutôt que le soutien aux initiatives territoriales décentralisées et transversales, en imposant une spécialisation des pôles de compétitivité - par ailleurs beaucoup trop nombreux pour être tous performants - et en tardant à constituer des universités unifiées dans chaque grande ville. L'intégration des sites d'innovation au tissu urbain, propice à l'équilibre humain et social, ainsi qu'à l'attractivité des pôles concernés, est aujourd'hui, un élément supplémentaire à prendre en compte et qui commence à devenir décisif. De ce point de vue, les mégapoles chinoises ou indiennes connaissent leurs limites. Par

contre, le MIT, à Boston, le TECHNION, à Haïfa, le SUTD, à Singapour, ou la Presqu'île, à Grenoble, deviennent des références mondiales de plus en plus prises en considération.

### SINGAPOUR ET GRENOBLE

Singapour, ville-État de 5,2 millions d'habitants, est l'exemple même de la réussite d'une politique d'innovation conduisant, en quelques années, à une sorte de paradis pour chercheurs, locaux ou étrangers. A partir des années 2000, à l'instar de l'Europe, Singapour s'engage dans l'économie de la connaissance. Mais, plus volontaire et mieux organisée, Singapour décide d'une politique de développement éducatif et économique fondée sur l'innovation et l'excellence, engendrant une croissance annuelle de près de 10 %. Singapour double ses efforts de recherche, rejoignant, à près de 3 % de son PIB, le niveau des meilleurs pays, Japon, Finlande, Suède, Taïwan, Corée du Sud... Au-delà de l'enveloppe publique, l'ambition se porte sur l'université et la recherche. Au cours des dix dernières années, la NTU (Nanyang Technological University) connaît la plus spectaculaire ascension dans le top 50 des universités mondiales : extension des campus, multiplication par qua-

tre du nombre des chercheurs, accueil de très nombreux étrangers hautement qualifiés, ouverture à de nombreuses entreprises du monde entier. La politique par appel d'offres, un quasi-standard international, renforce l'idée d'une recherche guidée par les applications et conduisant, avec efficacité et célérité, à une dyna-

*Singapour, ville-État de 5,2 millions d'habitants, est l'exemple même de la réussite d'une politique d'innovation conduisant, en quelques années, à une sorte de paradis pour chercheurs, locaux ou étrangers.*

mique d'innovation. L'inspiration venant de l'extérieur est également prise. En Chimie, les plans des bâtiments de la NTU sont tout simplement copiés sur ceux du département de chimie d'Oxford, considéré comme le meilleur du monde. Le pôle Minatec de Grenoble consacré aux nanotechnologies est pris comme modèle en matière de transfert de technologies. Alors maire de Grenoble, je suis invité à Singapour et reçu longuement par son Premier ministre et son ministre des Affaires étrangères. De retour dans ce pays il y a trois mois, je découvre une



nouvelle réalisation, sortie de terre en quelques mois, l'université de technologie de Singapour (SUTD), superbe réalisation conçue et managée avec le MIT, pouvant accueillir plusieurs milliers d'étudiants et de chercheurs - dont une partie importante venant de l'étranger - dans une formation universitaire et de recherche très performante, en partenariat actif avec de nombreuses entreprises étrangères assurant des débouchés prometteurs aux étudiants. L'insertion urbaine de ce nouvel écosystème est étudiée avec beaucoup d'attention, l'image et l'attractivité du site étant considérées comme essentielles.

La réussite de Grenoble, ville d'innovation et pôle industriel, est le résultat d'une alchimie subtile et volontaire. À l'image des grandes technopoles mondiales, Grenoble a su affermir ses liens internes entre université, recherche et entreprises, s'alliant très vite le concours de la puissance publique, nationale et locale. Elle a cherché, depuis longtemps, à innover, rebondissant avec les progrès scientifiques et l'aspiration des demandes sociétales, dans tous les domaines du numérique, de l'énergie, de la santé ou de l'environnement, au profit de la création

d'entreprises - plus de 200 start-up en moins de dix ans -, du développement économique - taux de croissance de l'ordre de 3 % même en période de crise - et de l'emploi - avec un chômage inférieur à la moyenne nationale. Aujourd'hui, premier pôle de recherche après l'Ile-de-France, Grenoble a été placée cinquième ville la plus innovante du monde - seule ville française du top 15 - dans le fameux

*À l'image des grandes technopoles mondiales, Grenoble a su affermir ses liens internes entre université, recherche et entreprises, s'alliant très vite le concours de la puissance publique, nationale et locale.*

classement Forbes. Avec de très nombreux équipements scientifiques et laboratoires de dimension internationale, avec 550 entreprises à capitaux étrangers issus de 30 pays - dont près de 130 pour les Etats-Unis -, 15 % d'étrangers parmi ses 60 000 étudiants, Grenoble a depuis longtemps compris qu'une clé du succès passait par une bonne articulation entre innovation et échanges mondiaux. Symbole le plus avancé de cet écosys-



tème grenoblois, le site de la Presqu'île aménagé entre Drac et Isère devient une référence, non seulement en matière scientifique et technologique, mais aussi d'insertion urbaine et de modèle environnemental. Il devient une véritable éco-cité, sorte de MIT moderne, avec ses équipements de recherche et d'enseignement supérieur, ses entreprises - de la start-up à la multinationale -, ses habitants, ses commerces, ses modes de déplacements alternatifs à l'utilisation de la voiture en solo.

### **L'INNOVATION, ARME DE COMPÉTITIVITÉ, À NE PAS METTRE ENTRE TOUTES LES MAINS**

De toutes ces expériences, il ne fait pas de doute que l'innovation est un levier indispensable à la croissance et à l'emploi. Elle peut même se révéler un formidable et rapide accélérateur dans le développement économique d'un pays, d'une région ou d'une ville. Elle est avant tout le fait des acteurs qui osent entreprendre en mobilisant matière grise et concours extérieurs. La démonstration n'est plus à faire que cela ne dépend plus des seules initiatives de l'Etat. Le rôle de ce dernier reste essentiel, en matière d'initiatives législatives et fiscales, d'investissement

en efforts de recherche, d'orientation de l'épargne vers le financement des PME innovantes, d'ardeur mobilisatrice, au sein de l'UE, en faveur de la recherche, de l'innovation et des investissements. Mais, regardons les choses en face : les pays où le chômage est le plus faible sont des pays développés, fédéraux et innovants. C'est désormais dans la dynamique de la réforme territoriale, aux grandes régions et aux métropoles françaises d'engager les politiques décisives, au profit, notamment, des PME et ETI, en s'appuyant sur les richesses de leurs territoires. En conjuguant leurs efforts avec ceux de l'Etat et des grands groupes. Tout en haut de la chaîne alimentaire, il faut pouvoir s'appuyer sur des « baleines » françaises, en profitant de la diversité des sociétés du CAC40 et en les poussant plus encore à impulser à leur niveau un business model français : Schneider est capable de porter un modèle économique révolutionnaire dans l'énergie, comme Orange dans l'Internet et le mobile, ou Accor dans l'hôtellerie.

Si les administrations centrales acceptent de jouer le jeu, au bénéfice des territoires, les raisons d'espérer sont fortes, au plan économique bien-sûr, mais aussi



au plan social, par un aménagement du territoire plus équilibré et plus humain, et au plan environnemental, en maîtrisant mieux l'espace et la qualité de vie.

*On peut imaginer que la France devienne pionnière, en matière de ville durable et intelligente.*

Il y a source d'innovation à la française, en créant au niveau des territoires une chaîne alimentaire de financement structurant de nouveaux modèles d'investissement, au-delà de ce qui a été fait au plan national, avec notamment, la BPI. On peut rêver assez vite à une demi-douzaine de grands écosystèmes d'innovation, apportant 2 à 3 points supplémentaires de croissance à notre pays. On peut imaginer que la France devienne

pionnière, en matière de ville durable et intelligente. Ces grandes villes, parmi les plus belles du monde, restées à taille humaine, sont désormais à portée d'un équilibre enviable entre développement économique, solidarité sociale, protection de l'environnement et démocratie citoyenne. En créant un nouveau modèle de développement durable, et pour tout dire humain, favorisant la maîtrise des ressources naturelles et le bien-vivre ensemble. C'est une chance pour le monde en proie à une urbanisation croissante et irréversible, que les États-nations, hérités du XX<sup>e</sup> siècle, peinent à maîtriser. C'est une opportunité pour notre pays de promouvoir une suite tangible et mobilisatrice, au lendemain de la COP 21. C'est surtout une chance pour la France qui doute de son avenir et de celui de l'Europe, à l'heure de la mondialisation.